

## NOTRE COUVERTURE CONCORDIA RÉSIDENCE

Votre courtier partenaire avec les meilleures garanties pour vos copropriétés  
et le meilleur service pour le syndic d'immeuble.



### Conditions particulières

Spécifiquement négociées pour assurer au mieux vos copropriétés:

- Formule TOUS RISQUES SAUF
- Des Pertes Indirectes de 10% de l'indemnité pour les copropriétaires (parties privatives)
- Les frais supplémentaires exposés par le syndic à concurrence de 10% de l'indemnité

### Nos services

Une Team Copro pour les syndics.

- Une présence systématique à toutes les expertises
- La possibilité d'être indemnisé directement sans expertise sur place
- Présence possible au réunion de Conseil de Copropriété et/ou de l'Assemblée Générale
- Révision pro-active des contrats (toujours les meilleures couvertures au meilleur prix)
- Un gestionnaire vous sera attribué pour la gestion de vos copropriétés

### Qui vous offre tout ceci ?

#### CONCORDIA

Avec plus de 50 ans d'expérience à votre service, nous vous donnons accès à ce que le marché propose de mieux à votre organisation comme solutions sur mesure à un prix correct. Votre conseiller Concordia est à votre écoute, il prend toutes initiatives utiles en parfaite concertation avec nos experts-maison.

**Choisir Concordia, c'est opter pour des tarifs serrés, une gestion dynamique et un engagement sans réserve.**

### Et en plus

Nous couvrons de manière optimale la Protection Juridique de vos copropriétés (avec recouvrement aux charges), la RC du Conseil de Copropriété (en ce compris le Commissaire aux Comptes), l'Accident du Travail de vos concierges et les dommages corporels des bénévoles de vos copropriétés.



**Véronique Vandebosch**  
Senior Account Manager

+ 32 473 33 82 16  
vvandebosch@concordia.be